



Garde d'enfant en famille d'accueil

Par **angebleux**, le **03/12/2013** à **03:05**

Bonjours,

Voici ma situation : je suis séparé de la mère depuis 4 mois et mon fils a actuellement 15 mois et a été placé en famille d'accueil il y a une semaine car la mère a déclaré ne plus pouvoir s'occuper de son fils (elle a déjà deux autres enfants qui ont été placés en famille d'accueil auparavant), et que je n'avais pas de logement (j'habite officiellement chez mes parents mais suis hébergé par une amie sur Montpellier depuis un mois où j'y ai trouvé un travail et le temps de trouver un appartement (avec une chambre pour mon fils)) je cherche actuellement un logement et vient d'obtenir un CDI, ai-je une chance d'obtenir la garde de mon fils rapidement une fois installé ? Il n'a que 15 mois et je ne veux pas le savoir balloter de famille d'accueil en famille d'accueil toute son enfance. Que faut-il aux services sociaux et au juge pour me juger apte à accueillir mon fils chez moi ?

Merci de votre attention.

J'ai 23 ans et la mère en a 20.

Par **cocotte1003**, le **03/12/2013** à **10:59**

Bonjour, il vous faut entre autre démontrer que vous êtes capable de vous en occuper dans un bon environnement: une chambre pour lui, l'organisation quand vous travaillez, connaître les besoins d'un enfant de son âge..... et aussi laisser une place aux relations avec la maman, vordialement

Par **angebleux**, le **03/12/2013** à **16:43**

meri beaucoup donc vous pensez que j'ai une chance d'avoir la garde ?